
Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Enquête publique : ZA de Bramard

Date : Wed, 4 May 2022 07:55:00 +0000

De : Dominique Crapanne <dominique.crapanne@hotmail.fr>

Pour : pref-ep-bramard@haute-loire.gouv.fr <pref-ep-bramard@haute-loire.gouv.fr>

Monsieur le Préfet,

Je me permets de vous écrire aujourd'hui pour vous donner mon avis sur le projet de la zone d'activités de Bramard.

Habitant de la commune depuis ma naissance (1980), je ne comprends pas le choix de sacrifier une forêt pour faire place à une zone industrielle.

Je ne suis absolument pas "anti-industrie", au contraire, je gère une PME industrielle d'une dizaine de salariés sur Yssingaux et je connais les enjeux industriels de notre région.

Mes parents ont fait le choix de venir s'installer à Saint Just Malmont dans les années 1970, originaires tous deux de Saint Chamond. Ils ont choisi ce village pour le cadre campagnard et la qualité de vie que Saint Just Malmont leur offrait. Un village tranquille de taille moyenne avec une offre de commerces et d'entreprises alentours très satisfaisante, une proximité immédiate avec la nature, ses bois, ruisseaux, et chemins de randonnée.

Aujourd'hui j'y ai fondé ma famille, ma compagne originaire de la plaine du Forez est venue s'installée ici pour les mêmes raisons. Nous avons un enfant et le cadre de vie du village nous convient parfaitement pour envisager une vie qui nous correspond. Il ne se passe pas une semaine sans que nous allions dans les bois de Bramard qui sont à 5 minutes à pied de la maison, pour nous promener, cueillir des champignons, faire du VTT, courir etc... profiter de la forêt que nous connaissons bien.

Ce genre de projet est en complet décalage avec les interrogations écologiques actuelles, de préservation de l'environnement et respect de la nature. Nous n'arrivons pas à comprendre le souhait de raser une forêt pour laisser place à des bâtiments industriels. Même si l'impact visuel serait le plus faible possible, ce que j'espère, qu'en est il des animaux vivant dans les bois jouxtant cette zone ? Comment penser se promener dans un cadre champêtre alors que derrière les arbres, se cachent des usines ? Laisserons nous nos enfants se promener dans les bois dans ces zones ou peuvent débouler des camions de manière ininterrompue ? Que dire de la pollution sonore qui en découlera ?

Mes parents avant moi et ma famille aujourd'hui ont choisi Saint Just Malmont pour les raisons évoquées ci-dessus. L'installation d'une zone de ce type en lieu et place d'une forêt remet complètement en cause notre intérêt à rester dans une commune qui se moque de la nature à ce point. Tout l'intérêt de Saint Just Malmont réside justement dans sa taille moyenne, humaine, son milieu préservé.

N'y a t'il pas d'autres solutions pour accueillir ces entreprises ? La communauté de communes avait racheté les Ets Cheynet mais les différents bâtiments sont-ils tous occupés aujourd'hui ? En prenant l'exemple des zones d'activités de la Chapelle d'Aurec ou Monistrol, en bord de RN88, je pense qu'il y d'autres alternatives à raser une forêt. Le projet de création d'une ligne de production et ses 25 quais ainsi que les différentes plateformes logistiques ne nous laissent augurer rien de bon sur le trafic des poids lourds sur la RD500 et notamment en hiver...

Alors oui, peut-être que les meilleurs emplacements sont en dehors de la communauté de communes Loire Semène... mais l'intérêt public doit primer sur les intérêts économiques locaux à mon sens.

J'espère ne pas avoir été trop long et vous remercie du temps passé à lire mes observations.

Salutations,

M. Dominique Crapanne
6 allée du rocher
43240 Saint Just Malmont
06 31 10 50 43